

EDITO

Rechercher une cohérence globale

Comprendre, apprendre, savoir et surtout ne pas faire les mêmes erreurs. Je sais, ce n'est pas facile tous les jours au boulot comme ailleurs !

Alors que je travaille «sur le terrain», que je rencontre les acteurs, que j'écoute et que je m'adapte - que je tombe des nues aussi parfois, mais ça fait parti du boulot -, et que de l'autre côté je suis face à des bureaucrates qui me demandent un dossier de 100 pages en trois exemplaires - pour la demande d'un agrément «protection de l'environnement» (!) -, des factures en cinq exemplaires (!!), ou de répondre à leur question (avec le sourire) sur ce qu'ils auraient pu faire pour nous faciliter la tâche, pour un projet bâché il y a trois ans (!!!) ... et qui n'ont (ces bureaucrates) qu'une vision de terrain romancée par la presse, je me dis que j'essaie de comprendre, d'apprendre mais surtout j'essaie de trouver une cohérence entre ce que l'on sait faire, ce que l'on peut faire, ce que l'on nous autorise à faire et ce qu'il est urgent de faire... et vous savez quoi ? Ce n'est pas facile tous les jours mais c'est comme ça que l'on avance et EcoNav le fait très bien.

Yveline Berréhouc, directrice administrative

Café de la mer à Douarnenez sur l'opération de collecte de bateaux en fin de vie.



Un été de réflexion avant d'agir

De la construction à la déconstruction écologique, EcoNav ossille entre le programme Vague Bleue Eco-conception et Ecofdv (Fin de vie des navires). Passant de l'un à l'autre il semble évident que ces deux actions n'en font qu'une et entraînent la filière nautique vers un comportement éco-responsable mais aussi et surtout vers des travaux collaboratifs où chacun aura besoin de l'autre ... et pourquoi pas, puisque après tout nous avons tous, acteurs du monde maritime, un rôle à jouer dans ce que l'on appelle aujourd'hui l'économie circulaire.

De même, le programme «Econaviguer dans une aire marine» se démarque aussi par des dynamiques collaboratives qui se mettent progressivement en place. Des projets tout le long du littoral se précisent et le besoin en formation d'acteurs (au sens très large) se fait de plus en plus ressentir ...

Un été de réflexion commence pour EcoNav, en préparation d'un septembre qui s'annonce très chargé ! En vous souhaitant à vous aussi un bel été ...

Sommaire

L'éconavigation en action : Le CPIE Belle-Ile ; Le Pasco, port à sec de Concarneau ; Port-Cros se lance vers une plaisance responsable ; Formation à l'éconavigation recherche intervenants ; La France ratifie la convention de Hong Kong sur le recyclage des navires p.2

EcoNav en action : Café de la mer : EcoNav lance une opération de collecte de BPHU p.4

En bref : Enquête européenne sur la fin de vie des bateaux de plaisance ; Un catamaran et une expédition pour les low-tech ! ; Un nouveau site web de références en matière de R&I navale ; Ecover : des emballages à partir de plastique marin ; Les Assises du Port du Futur p.5

Le dossier : Vague Bleue Eco-conception, où en sommes nous en 2014 p.6

L'information du mois

Alors qu'il accueillait la Conférence mondiale «Our Ocean» à Washington, le secrétaire d'Etat américain John Kerry a lancé un appel, le 16 juin dernier, pour sauver les océans du monde assiégés par la surpêche, le changement climatique, l'acidification ...

Cette conférence a réuni plus de 350 participants (décideurs politiques, scientifiques, experts, membres d'ONG) sur les thèmes de la pollution des océans, de pêche....

John Kerry espère à travers son appel une prise de conscience internationale...«La bonne nouvelle c'est qu'il y a des solutions», a-t-il déclaré. Institutions, entreprises privées, société civile et même citoyens lambda sont ainsi appelés à se mobiliser.

L'éconavigation en action

CPIE Belle-Ile en Mer

Depuis 2008, le CPIE travaille en collaboration avec Territoires en mer, dans le cadre de la campagne Echogestes Bretagne.

Dans la continuité de cette campagne, le CPIE a amorcé et animé une concertation avec l'ensemble des acteurs locaux du nautisme pour une action commune en faveur du littoral et du milieu marin. Depuis 2009 le CPIE mène des actions ponctuelles d'information et agit pour répondre précisément aux besoins et attentes des professionnels de la branche nautique, des usagers du littoral et du grand public.

En 2011, le projet « Cap sur la sensibilisation au respect des eaux littorales » a permis d'accompagner les professionnels du nautisme dans une démarche environnementale et dans la mise en place d'actions concrètes (diagnostics environnementaux, création de point de vente de produits écologiques...)

Pour cela le CPIE a mené des actions de sensibilisation du grand public et des professionnels au respect du plan d'eau et de la biodiversité marine et accompagné la mise en place d'un réseau d'acteurs bellillois avec d'autres territoires bretons. Le CPIE accompagne également les élus locaux et des gestionnaires de ports dans leurs démarches environnementales liés à l'entretien des ports et à l'accueil des plaisanciers.

Compte tenu du succès rencontré sur le terrain auprès du grand public, des professionnels du nautisme et des plaisanciers, et des enjeux liés à la préservation du littoral, de la qualité de l'eau, et de la sauvegarde des espèces marines, le CPIE souhaite continuer ses actions de sensibilisation.

En 2013, grâce au soutien de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et à la CCBI pour ses connaissances des milieux marins, le CPIE est allé à la rencontre des plaisanciers à travers des apéros pontons organisés à Sauzon et Palais pour communiquer sur les bonnes pratiques en mer et à terre et sur les nouveaux produits d'entretien écologiques.... C'est 174 bateaux et près de 450 personnes qui ont ainsi été sensibilisées. Une occasion pour le CPIE et les gestionnaires de ports de recueillir les avis des abonnés pour améliorer la qualité des eaux portuaires.

Les plaisanciers de passage on quant à eux été rencontré à bord de leur bateau pour leur transmettre des informations sur les habitats sous marins qui nous entoure et sur leur fragilité.

En 2014, toujours avec le soutien de Agence de l'Eau Loire Bretagne et à la CCBI, la rencontre des plaisanciers est reconduite en fin de journée au moment de l'éclusage dans les ports de Palais et Sauzon.

CPIE Belle Ile en Mer, Les Glacis, 56 360 Le Palais ;
Tél: 02 97 31 40 15 ;
www.belle-ile-nature.org

Ré-adhésion



Cet été encore le CPIE Belle Ile va informer et sensibiliser les plaisanciers au respect des milieux marins, à la faune et la flore marine, aux principes de l'éconavigation, à la préservation qualitative et quantitative des ressources en eau à Belle-Ile...

Ré-adhésion

Le Pasco, port à sec de Concarneau

Port à sec Concarneau prend de nouvelles orientations en cette année 2014 et devient « Le Pasco ». Avec un port en cœur de la ville, des commerces et services accessibles à pied, un foncier de 2,5 hectares entièrement clos et sécurisé et avec plus de 600 places de stockage vertical sur biers pour les bateaux moteur, semi-rigide, voiliers et bateaux professionnels, Le Pasco regroupe aujourd'hui de multiples compétences de la filière nautique sur Concarneau et est capable d'apporter une offre globale de prestations, à destination des propriétaires de bateau : stockage, manutention, hivernage ...

Un projet d'installation d'un atelier de mécanique marine de 240m² est également en cours et d'autres bâtiments à destination commerciale sont à l'étude.

Catalyseur de compétences techniques professionnelles, Le Pasco possède également une zone de carénage de 2000m² aux normes environnementales, labellisée «Vague Bleue». Toutes les eaux de lavage et de ruissèlement de la zone technique sont récupérées dans une cuve pour y être traitées et recyclées. L'eau une fois traitée et recyclée, est injectée en circuit fermé vers les appareils de lavage de la zone technique.

Prochainement, Le Pasco proposera une aire de lavage haute pression équipée d'un système de traitement des eaux (respect de l'environnement en faveur du développement durable) pour nettoyer les bateaux et effectuer les rinçages moteurs.

Enfin, soucieux de protéger et de répondre au mieux aux problèmes environnementaux, Le Pasco s'associe aux Recycleurs Bretons et a rejoint le premier réseau de déconstruction navale en Bretagne.

Le Pasco, Zone du Petit Moros, Rue des Bolincheurs,
29 900 Concarneau ; Tél : 02 98 60 48 14 ;
www.lepasco.com

Le Parc national de Port-Cros se lance vers une plaisance responsable

Le Parc national de Port-Cros, en collaboration avec la Fédération des industries nautiques et la Chambre de commerce et d'industrie du Var ont invité les professionnels du nautisme pour leur proposer de travailler ensemble vers une plaisance responsable.

Près de 120 000 bateaux de plaisance, soit près de 500 000 mille personnes fréquentent la rade d'Hyères à chaque saison. Une fréquentation importante qui génère des avantages économiques mais aussi des impacts sur l'environnement marin !

Une quarantaine de professionnels ont répondu à l'appel. Ils ont été accueillis par Guillaume Sellier, directeur du Parc, Éric Mabo, secrétaire général adjoint de la fédération des industries nautiques (FIN), ainsi que Denis Infante, délégué FIN pour le Var et président des professionnels du nautisme hyérois.

L'une des premières propositions faites aux futurs partenaires est l'amélioration de la qualité des eaux côtières en s'appuyant sur le programme bateau bleu développé par la FIN. Cette marque distingue les bateaux équipés de cuves de rétention des eaux noires, de systèmes anti-rejet de carburant, et de moteurs aux normes anti-pollution.

Une vignette « bateau propre » est ainsi à l'étude pour signaler les bateaux équipés de cuves.

La deuxième proposition est de proposer une information permanente aux plaisanciers (avec localisation des points propres, par exemple) par le biais d'un site web, plaquettes ou posters.

Enfin, une proposition est d'attribuer la marque « Parc » aux professionnels les plus investis dans la démarche. À la fois dans l'équipement de leur flotte et la sensibilisation de leur clientèle.

A noter que ce projet s'inscrit dans le programme « Econaviguer » mené par l'Agence des aires marines protégées et EcoNav.

*M. Jean Peeters, président
de l'Université de Bretagne-Sud et
M. William Paesen, président du réseau
EcoNav, signeront une convention de
partenariat entre les deux structures, sur des
projets communs de R&D, d'animation, et de
formations le 10 septembre 2014
à 14h30 à Lorient .*

Formation à l'éconavigation recherche intervenants

Dans le cadre des travaux menés cette année EcoNav sur la création de formation à l'éconavigation, EcoNav et l'Université de Bretagne Sud souhaitent mettre en place des modules de formation de 2-3 jours sur les sujets suivants :

- Approche territoriale du concept d'éconavigation
- Nautisme et développement durable
- Mise en place d'une démarche d'éconavigation dans une entreprise
- Gestion environnementale portuaire
- Comment sensibiliser, informer, former au concept d'éconavigation

EcoNav propose à ses membres d'intervenir lors de ces formations qui seront données à l'Université à Lorient fin 2014/début 2015.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à prendre contact avec EcoNav rapidement !

La France ratifie la convention de Hong Kong sur le recyclage des navires

Le mercredi 2 juillet, la France a déposé auprès de l'Organisation maritime internationale (OMI) son « instrument de ratification » de la Convention relative au recyclage sûr et écologiquement des navires, adoptée à Hong Kong le 15 mai 2009.

Le dépôt de ce document est la dernière étape, côté français, du parcours de ratification du texte, qui vise à mettre en place, au niveau mondial, un démantèlement des navires respectueux de la santé des travailleurs et de l'environnement.

La convention prévoit notamment la mise en place d'un système de contrôle des navires et la délivrance de certificats internationaux, attestant que le navire possède un inventaire des matières potentiellement dangereuses, ou que le navire est prêt pour le recyclage, ainsi que des sanctions nationales dissuasives en cas d'infraction.

Pour que la convention entre en vigueur, il faut encore qu'elle soit ratifiée par 15 États représentant 40 % du tonnage de la flotte mondiale et dont le volume annuel maximal de recyclage de navires au cours des dix dernières années représente au moins 3 % du tonnage brut de l'ensemble des flottes marchandes des dits États.

EcoNav en action

EcoNav dans la presse

- Sud Ouest (2 juin 2014) - Le bateau des Oréades a un célèbre parrain
- newspress.fr (3 juin 2014) - VNF, moteur d'actions concrètes au service du tourisme fluvial
- Le Télégramme (9 Juin 14) - EcoNav. L'opération pilote est lancée
- Flash Infos Economie Edition Bretagne/ Pays de la Loire (10 Juin 14) - Naval : vers la déconstruction de navires
- Le Télégramme (12 Juin 14) - Top départ des déconstructions de bateaux
- www.nautisme-info.com (12 juin 2014) - Arc Environnement devient l'opérateur de la collecte de bateaux en fin de vie
- Ouest France (16 Juin 14) - Café de la marine : déconstruction des navires
- Le Télégramme (17 Juin 14) - Navires en fin de vie
- Aujourd'hui e France (17 Juin 14) - Bateaux abandonnés
- Ouest France (20 Juin 14) - Café de la mer
- Le Télégramme (23 Juin 14) - Navires en fin de vie

Retrouvez ces articles sur
notre page Facebook

Le président d'EcoNav, William Paesen sera présent dans le Sud de la France, du côté de Sète et de Marseille, du 24 au 28 septembre 2014 pour quelques événements et visites de certains membres ! Si le rencontrer et discuter d'éconavigation vous intéresse, dites le nous ! A très bientôt.

Café de la mer : Fin de vie des navires - EcoNav lance une opération de collecte et en discute



Après le lancement de son opération pilote de collecte de coques de bateaux de plaisance en fin de vie en avril dernier, EcoNav a reçu un grand nombre d'appels de personnes désireuses d'en savoir un peu plus sur les dates, la logistique, le coût, le type de dépollution demandé, etc.

C'est pourquoi, le réseau EcoNav a organisé avec le Syndicat Intercommunautaire de l'Ouest Cornouaille Aménagement (SIOCA) un « Café de la Mer » afin de rencontrer de façon conviviale les personnes qui souhaitent connaître les acteurs de cette opération expérimentale afin de leur poser des questions.

Une quinzaine de personnes sont ainsi venues écouter Benjamin Simon et Bertrand Jaouen d'EcoNav ainsi que Leslie Coïc du SIOCA présenter la démarche. Ils ont également pu rencontrer Jean Marc Thomas, directeur d'Arc Environnement le prestataire déchet de l'opération.

Celui-ci a pu détailler son rôle dans l'opération pilote d'EcoNav mais aussi expliquer les prix proposés et mettre en avant le pourquoi d'une offre 40% plus basse que celle du marché - dû principalement à la mutualisation du transport des coques vers le site de collecte et à la valorisation matière (voir lettre d'information n° 57 - juin 2014)

Etaient présents des plaisanciers qui ne trouvent pas de solutions pour leur bateau et souhaitent profiter des prix cassés de l'opération, des usagers désireux de s'informer ou encore des représentants de plaisanciers venus chercher des informations. Des nouveaux élus avaient également fait le déplacement. En effet, certains se trouvent face une drôle de situation avec l'abandon de bateaux sur leur littoral et ne savent pas par où commencer leur démarche et quelle procédure suivre.

Le capitaine du port de plaisance de Douarnenez a également témoigné de la situation du port et des procédures mises en place face à des abandons de bateaux, des non-payeurs et une pression de plus en plus grande sur les places aux ports. Aujourd'hui le port possède trois bateaux qui pourraient rentrer dans la démarche.

En bref

Enquête européenne sur la fin de vie des bateaux de plaisance

L'APER est engagée dans un projet européen intitulé Boat Digest, projet financé par l'UE qui vise à sensibiliser les propriétaires de bateaux de plaisance sur les comportements liés à la gestion et à la déconstruction des bateaux de plaisance en fin de vie.

Dans ce cadre-là, l'APER mène une grande enquête pour recueillir et comprendre les pratiques et attitudes actuelles des propriétaires de bateaux de plaisance en ce qui concerne la prise en compte de leur fin de vie.

Lien vers l'article de présentation de l'enquête sur le site de l'APER : www.aper.asso.fr/web/portal/website/content/modules/event/event.do?websiteId=1&navigableId=448&eventId=147

Lien vers l'enquête : www.smartsurvey.co.uk/s/boatdigest-france

Un nouveau site web de références en matière de R&I navale

www.corican.fr fait peau neuve sous le titre général : pour un navire, plus sûr, propre et économe.

Dans le cadre des activités du Conseil d'Orientation de la Recherche et de l'Innovation pour la Construction et les Activités Navales (CORICAN), le Groupement des Industries de Construction et Activités Navales (GICAN) et le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE) proposent un outil web rénové.

Enrichi par quatre années de travaux, le nouveau site devient la plate-forme d'informations axée sur la recherche et l'innovation de la filière navale et des thèmes d'éco-conception, efficacité énergétique, compétitivité...

Contenu enrichi (médiathèque, paroles d'expert, projets de R&I mis en œuvre), ergonomie rénovée, le site est consultable sur l'ensemble des supports nomades (smart-phone, ipad, etc.).

www.corican.fr

Un catamaran et une expédition pour développer et promouvoir les low-tech !

Gold of Bengal a pour mission la recherche, l'aide au développement et la promotion de solutions utiles aux hommes et à la planète, à la fois révolutionnaires et simples à mettre en œuvre !

Un des projet de l'association est de construire «Nomade des Mers», un grand catamaran (en bicomposites), laboratoire d'expérimentation et d'innovation pour les systèmes low-tech.

Les low-tech sont des systèmes qui permettent de répondre à des besoins de base, sont écologiques et que l'on peut fabriquer partout dans le monde.

Par exemple, un four solaire ou une éolienne fabriqués avec des matériaux recyclés, un pédalier qui produit de l'électricité pour recharger un téléphone...

Ils sont utiles à des millions de personnes dans le monde, dans les pays en développement comme dans les villes, mais trop peu de recherche est faite pour les optimiser ou en inventer de nouveaux.

En 2015, ce bateau partira pour une grande expédition autour du monde avec à son bord, une bande de bricoleurs-chercheurs chargés d'installer et tester les systèmes.

Au fur et à mesure de l'expédition, le bateau deviendra autonome en eau, énergie, alimentation et matériaux grâce aux systèmes embarqués.

www.goldofbengal.com

Ecover : des emballages à partir de plastique marin

Depuis avril 2014, les bouteilles Ecover sont fabriquées à partir de trois plastiques différents : le «plantastique», le PET recyclé et 10% de «plastique marin», repêché en mer par les marins pêcheurs partenaires et volontaires.

Pour récupérer ces plastiques, Ecover s'appuie sur l'association «Waste Free Ocean», qui équipe de chaluts «Thomsea» les bateaux pour permettre aux marins pêcheurs de récupérer le plastique en mer. Des bacs collectant ces déchets marins sont en place dans plusieurs ports européens dont le Havre (Seine Maritime), Saint Jean de Luz (Pyrénées atlantique) et Saint Mandrier (Var), pour la France.

Ce plastique est ensuite trié, puis acheminé vers l'usine de recyclage «Closed Loop Recycling» à Dagenham en Angleterre, à proximité de Londres. Enfin, les éléments à recycler sont transférés au plasturgiste «Logoplaste» (situé à Reading en Angleterre), chargé de fabriquer les emballages Ecover en assemblant les trois différents plastiques.

Les Assises du Port du Futur

Le Cerema et les membres du comité de pilotage du Port du futur lanceront les 4^{èmes} Assises du Port du futur les 9 et 10 septembre prochain à Paris, à l'UIC - Espace Congrès.

Ces assises portuaires sont destinées aux décideurs français et européens, aux responsables des grands ports mondiaux, aux industriels, aux opérateurs de services de transport et aux chercheurs pour travailler et pour échanger sur les enjeux portuaires d'aujourd'hui et de demain.

Au programme des deux journées : le port stratège sur les enjeux stratégiques portuaires à long terme ; le port entrepreneur -sur les enjeux opérationnels auxquels seront confrontés les ports.

www.cetmef.developpement-durable.gouv.fr

Le dossier

Vague Bleue Eco-conception, où en sommes nous en 2014 ?



Le 3 avril 2013, EcoNav et la Chambre des métiers et de l'Artisanat de Bretagne (CRMA) officialisaient, dans les locaux de l'Université de Bretagne-Sud leur partenariat autour du programme Vague Bleue Eco-conception (VBE).

Un peu plus d'un an plus tard il semble intéressant d'en dresser un premier bilan.

Pour rappel : Vague Bleue Eco-conception est un programme pilote porté par la région Bretagne et mis en œuvre par les réseaux des Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne et EcoNav.

Son objectif principal : Accompagner les chantiers navals bretons dans l'intégration de démarches d'écoconception.

Pour cela EcoNav partage et met à disposition son expertise (et celle de son réseau) en terme d'éconavigation et d'éco-conception.

Genèse du programme

Les travaux menés par le réseau EcoNav depuis quatre ans autour du cahier technique "Bateaux et équipements", d'Analyses de Cycles de Vie et de réalisation de la grille d'analyse ont permis à EcoNav d'établir un référentiel d'analyse pour une évaluation éco-nautique de différents types de bateaux.

Plus de trente critères « impactant » sur toute la durée de vie d'un bateau ont ainsi été déterminés, sélectionnés puis pondérés en fonction de leurs enjeux environnementaux, technico-économiques et de l'acceptabilité sociale de la filière. Cette grille met en avant un ensemble de solutions adaptées à la volonté et aux moyens techniques, humains et financiers des chantiers.

L'objectif de ces outils étant d'encourager le développement de bonnes pratiques dans les entreprises du secteur.

En Bretagne, le réseau EcoNav a trouvé des acteurs à l'écoute de l'innovation.

Ainsi le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat de la région Bretagne qui a pour mission d'accompagner les entreprises de la filière nautique dans des démarches de développement durable, tant sur le plan des performances que du respect de l'environnement, a souhaité encourager les entreprises de la filière nautique à s'engager dans une démarche d'éco-conception.

En effet, depuis 7 ans, dans le cadre du plan "Bretagne Actions Nautisme" mis en œuvre en partenariat avec la Région Bretagne et les départements, le réseau des Chambres de Métiers accompagne dans leur quotidien les entreprises de la filière

nautique bretonne à travers notamment le programme « Vague Bleue » (gestion des déchets dans les entreprises) et « Vague Bleue carénage » (aide à l'installation d'aire de carénage).

Le programme Vague Bleue Eco-conception a pour objectif d'aller plus loin dans la réflexion en essayant non plus uniquement de traiter les pollutions générées par les chantiers mais cette fois-ci de les anticiper.

L'objectif de cette collaboration EcoNav - CRMA est donc que les entreprises, et plus précisément les chantiers, se sentent moins seules lorsqu'elles souhaitent se lancer dans l'éco-conception.

Pour cela, le programme VBE a été élaboré sur 3 éléments clés :

- la réalisation de séminaires collectifs sur des sujets techniques spécifiques
- un accompagnement individualisé de chaque chantier,
- la création d'une marque «Vague Bleue Eco-conception» pour valoriser les entreprises s'engageant dans une démarche respectueuse de l'environnement.

Quels sont les chantiers engagés ?

Ce programme pilote vise à accompagner une dizaine de chantiers durant la période 2013-2014.

Les caractéristiques de chaque chantier (construction, maintenance, spécialisé bois, aluminium, composite, etc.), de chaque bateau construit (voile, moteur, monocoque, multicoque, etc.) et de chaque usage (D-boat, croisière côtière, plaisancier, professionnel, etc.) sont volontairement très diversifiés.

En effet le bateau «100% écologique » n'existe pas ... mais à travers ce programme les chantiers s'engagent à faire des efforts pour concevoir et construire un bateau le plus écologique possible, tout en répondant au besoin de sa clientèle et aux réalités économiques du marché.

Pourquoi éco-concevoir ?

Plusieurs raisons peuvent amener les industriels à se lancer dans des démarches d'éco-conception (réglementation, évolution du marché, réduction des coûts de fabrications, etc.).

Les chantiers officiellement engagés aujourd'hui dans le programme sont les suivants :

- Bord à Bord, Plestin les Grèves (22)
- Pro marine, Auray (56)
- Tricat, Plescop (56)
- IDB Marine, Trégunc (29)
- Marée Haute, Trégunc (29)
- Chantier Naval Carantec (29)
- Chantier Naval Grand Large (35)

Pourquoi s'engager dans des démarches d'éco-conception ? 3 réponses aux choix

Dans le nautisme, d'après les chantiers rencontrés, les principales motivations évoquées sont l'amélioration des conditions de travail des opérateurs, la bonne image de l'entreprise mais aussi et avant tout une prise de conscience et une réelle volonté du directeur d'entreprise d'impliquer son chantier dans la réduction de son impact sur l'environnement.

Quelles implications des différentes parties prenantes de l'entreprise ? Quel engagement pour la marque ?

Les chantiers engagés volontairement dans le programme Vague Bleue Eco-conception sont principalement de TPE ou PME. L'engagement fort de la direction en matière d'environnement est donc primordiale pour la bonne conduite du programme et certainement une clef d'entrée. Dans la plupart des chantiers rencontrés les salariés sont également sensibilisés à ces sujets. Cependant le message n'est pas toujours évident à diffuser notamment auprès des salariés en contrats courts. Des formations ou de l'information (signalétique) sont donc envisagés dans certaines entreprises rencontrées pour montrer leur engagement au programme.

Plus de la moitié des chantiers rencontrés privilégient, lorsque cela est possible, des fournisseurs locaux.

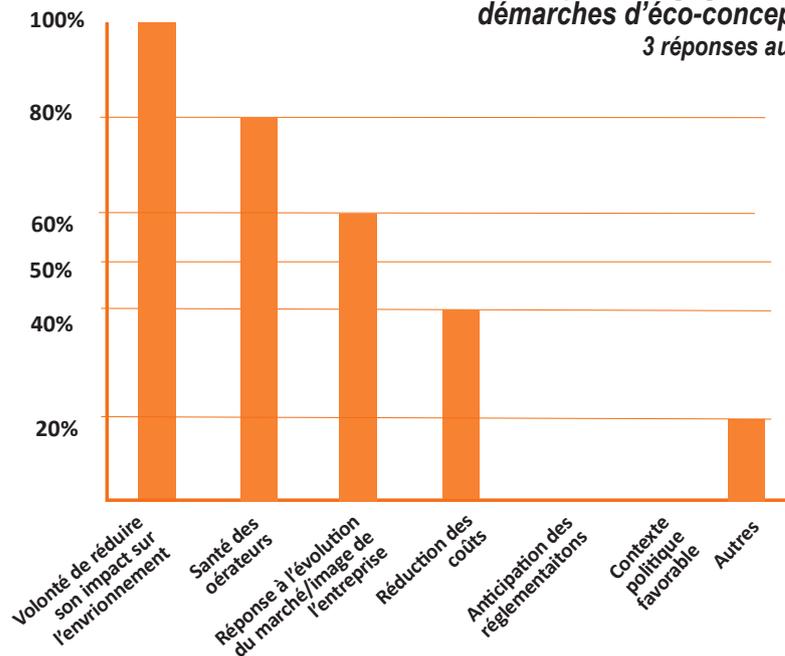
Cependant, des contresens ont été constatés principalement au niveau des livraisons d'équipements ou de matériaux. En effet malgré des efforts réalisés par certains chantiers pour globaliser voire mutualiser les commandes, la plupart des livraisons se font encore au coup par coup... Cela peut s'expliquer par une vision sur du court terme de l'entreprise ou d'un faible stock chez les fournisseurs. Malheureusement, la marge de manœuvre des chantiers pour agir sur ce facteur de pollution est faible...

La pluparts des chantiers rencontrés reconnaissent que la demande des clients pour des produits « écologiques » est très faible et ne constitue pas, en soit, un argument de vente de nouveaux bateaux.

Néanmoins les démarches menées en faveur de l'environnement dans le cadre du programme Vague Bleue Eco-conception sont appréciées. Il semble donc important de les mettre en avant pour les clients potentiels !

Organisation de séminaires collectifs

Afin de mettre en avant les initiatives exemplaires et favoriser les retours d'expérience entre chantiers, centres de recherche et industriels, EcoNav a mis en place des réunions techniques collectives organisées en collaboration avec les membres et



sympathisants du réseau. En fonction des thématiques, le format de ces journées varie entre présentations théoriques, démonstrations pratiques, visite de site et bien sûr échanges et débats.

Les thématiques abordées, sollicitées par les chantiers, ont été les suivantes

- Eco-conception et développement durable (organisée avec l'Université de Bretagne-Sud),
- Aménagements intérieurs (avec le chantier naval Olbia),
- Propulsion électrique et stockage de l'énergie (avec Naviwatt),
- Nouveaux procédés de mise en œuvre des composite (avec Id Composite)
- Antifouling et solution alternatives (avec Nautix et l'Université de Bretagne-Sud).

En moyenne une douzaine de personnes sont présentes par réunion permettant ainsi des échanges et débats riches et intéressants.

D'ici la fin de l'année 2014, EcoNav proposera d'aborder « l'éco-conception et les biomatériaux » ainsi que « l'énergie du bord ».

Accompagnement au cas par cas des entreprises

Comme nous l'expliquons depuis plusieurs années lorsque nous parlons d'éco-conception et d'éconavigation, nous avons tendance à ne pas mettre en avant une seule solution mais bien un ensemble de leviers d'actions applicables dans chaque chantier en fonction du type de bateaux construits, des matériaux de construction, de son usage mais aussi de la stratégie de l'entreprise à court, moyen et long termes.

Un accompagnement au cas par cas de chaque entreprise nous a donc paru nécessaire. Pour cela EcoNav met à disposition des chantiers, son expertise basée sur les études des Analyses du Cycle de Vie de bateaux équipés menées avec l'Université de Bretagne-Sud et l'élaboration de la grille éconautique (cf. lettre info n°42 janv. 2013 et n°43 fév. 2013).

Cet accompagnement des entreprises se déroule en deux phases.

La phase 1 consiste à cadrer le projet du chantier et à définir les enjeux de l'éco-conception pour l'entreprise.

L'objectif de cette phase 1 est dans un premier temps de bien cerner le projet économique du chantier et dans un deuxième temps d'identifier les principales sources d'impacts environnementaux mais aussi les différentes démarches éconautiques déjà mise en place durant ces dernières années. Cette phase s'appuie sur une recherche bibliographique, une succession d'entretiens, une analyse du process industriel, des flux entrants et sortants, du positionnement de l'entreprise en terme environnemental vis-à-vis de la concurrence, d'échanges autour de l'ambition et la volonté du chantier etc. ...

A la suite de cette analyse, et à partir de la grille éconautique EcoNav, il est possible d'identifier entre six et dix leviers d'actions pertinents d'un point de vue environnemental qui restent en accord avec la stratégie de l'entreprise.

Chacun des leviers proposés fait l'objet de recherches plus poussées sur les gains environnementaux potentiels générés et sur leur applicabilité technico-économique.

Ainsi, pendant plusieurs mois EcoNav assure une veille technique et environnementale spécifique sur les alternatives éconautiques potentielles et multiplie les contacts et rencontrent avec les centres de recherches et les partenaires potentiels. De leur cotés les chantiers échangent autour de la faisabilité avec les différentes parties prenantes.

Au final, entre trois et six leviers d'actions sont sélectionnés par le chef d'entreprise et inscrits dans la stratégie Vague Bleue Eco-conception du chantier.

Ces actions peuvent être menées à court moyen ou long termes en fonction de leur difficulté de mise en œuvre.

La phase 2 du programme consiste à accompagner le chantier dans la mise en place de certains leviers d'actions identifiés en phase 1. Pour cela différentes actions peuvent être envisagées (veille technique approfondie, études environnementales complémentaires, organisation de rencontres avec partenaires techniques, etc.).

Il est important de préciser que cet accompagnement au cas par cas est financé par la région Bretagne, à hauteur de 70%



Démonstration de bache en silicone, plate forme ID Composite (saint Brieuc)

pour les chantiers engagés en 2013 et 50% pour ceux engagés en 2014.

Une synthèse publique de la politique Vague Bleue Eco-conception de chaque chantier est disponible sur notre site internet.

Exemple de leviers d'actions

Parmi les différents leviers d'actions retenus près de la moitié concerne la phase de construction du bateau.

Certains chantiers réfléchissent à l'utilisation de matériaux bio-sourcés pour la coque ou l'aménagement intérieur tandis que d'autres se penchent sur l'origine des matériaux et leur labélisation environnementale (notamment pour le bois).

La réflexion autour des matériaux porte également sur la réduction des chutes de matières premières via la découpe numérique. L'objectif étant de diminuer la quantité de matière première utilisée mais aussi de diminuer la quantité de déchets produits.

Le coût de la découpe numérique, qui selon les matériaux ne peut être totalement amorti par le gain de matière première et le gain de temps généré, freine cependant certains chantiers.

Au niveau des process de mise en œuvre des composites, les chantiers sont pour la plupart bien avancés et ont recours à l'infusion ou l'infusion. Cependant pour aller plus loin l'utilisation de bâches en silicone réutilisables est étudiée pour certaines pièces de petite taille, l'objectif principal étant de réduire les quantités de déchets produits mais également de gagner en productivité.

Pour la finition du bateau avant livraison l'utilisation de produits d'entretien moins impactant ou encore l'application de nouveaux antifouling sont également évoqués.

Cependant lorsque nous parlons d'éco-conception la réflexion ne s'arrête pas à la phase de construction du bateau mais aborde l'ensemble du cycle de vie de celui-ci.

Les chantiers l'ont bien compris et certains d'entre eux agissent pour réduire l'impact environnemental de leurs bateaux sur la phase d'usage. Parmi les actions menées : la réduction du poids du bateau (moins d'énergie consommée et moins d'émissions gazeuses), la sensibilisation des clients aux écogestes et à l'éco-conduite.

Des conseils et guides rassemblant des informations environnementales sont ainsi en cours de réalisation pour aider le futur client à choisir la motorisation la plus adaptée à son usage ou encore pour optimiser la consommation et la production d'énergie à bord.

Des leviers d'actions concernant l'amélioration de l'environnement dans les chantiers ont également été retenus. Ceux-ci concernent entre autres la gestion de l'énergie (consommation/production) et l'optimisation de la ventilation. La formation et la sensibilisation des salariés notamment en contrat cours ont également été évoquées.

Certains chantiers vont même plus loin en menant une réflexion non plus uniquement en termes de produits vendus mais également en termes de vente de service.

Ces réflexions portent par exemple sur de la vente en multipropriété ou sur de la location ; l'objectif étant pour l'entrepris de diversifier l'activité et de pouvoir atteindre une nouvelle clientèle.

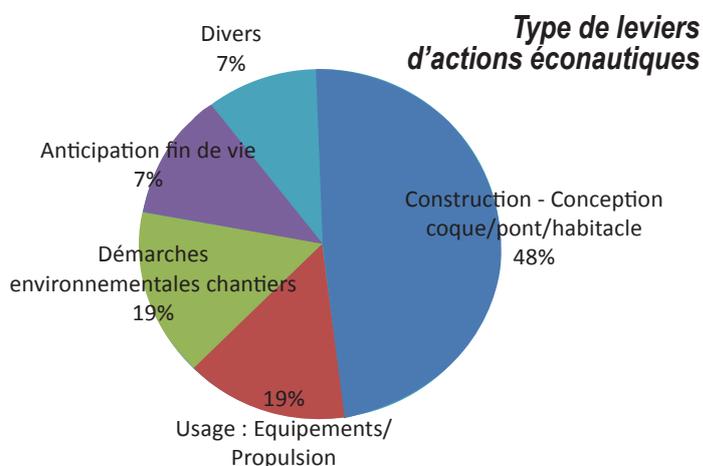
D'un point de vue environnemental, ces initiatives sont tout à fait pertinentes. En effet plus la fréquence de navigation d'un bateau est élevée, plus l'impact environnemental global de son cycle de vie (fabrication, usage, fin de vie), ramené à une journée de navigation, est faible.

D'après les études d'analyse du cycle de vie menées par EcoNav et l'Université de Bretagne sur un voilier de croisière côtière il a été démontré qu'en prenant en compte l'ensemble du cycle de vie d'un bateau (fabrication, usage, fin de vie), l'impact global de ce bateau ramené à une journée de navigation sera 2 fois plus faible pour un bateau navigant 40 jours/an que pour un bateau navigant 10 jours/an !

Un projet pilote régional avec une visibilité nationale

Afin de faire partager le retour d'expérience autour de ce projet pilote, EcoNav et la chambre des métiers et de l'artisanat de la région Bretagne ont souhaité diffuser l'information lors de nombreux salons (Grand Pavois, Nautic, etc.) et conférences.

La presse régionale et nationale spécialisée ou non dans le Nautisme ont également relayé le lancement et les avancées



du programme. (Ex : Ouest France Entreprise, Télégramme, Environnement Magazine, Nautisme Info.com, Voiles News, etc.).

Les dernières recommandations environnementales du Conseil Supérieur de la Navigation de plaisance et des sports nautiques font également référence au programme Vague Bleue Eco-conception.

Ce programme pilote régional suscite la curiosité et l'intérêt sur d'autres façades maritimes.

EcoNav et la CRMA souhaitent donc élargir ce programme dès 2015 à de nouveaux chantiers et entreprises du secteur nautisme et du navale (maintenance) à une échelle régionale voire nationale.

Pour conclure, nous tenons à remercier d'une part les chantiers ayant souhaité volontairement s'engager dans ce programme pilote, les membres et sympathisants du réseau EcoNav ayant apportés leur connaissance et savoirs faire, l'université de Bretagne-Sud pour son soutien technique et logistique ainsi que nos principaux partenaires financiers (Région Bretagne et l'Ademe Bretagne) sans qui ce programme n'aurait pas vu le jour.

A bientôt à bord de nos bateaux éco-conçus ! ■

EcoNav
29 boulevard du Général de Gaulle, 29100 Douarnenez
Tél : 02 98 75 31 86 ; contact@econav.org
www.econav.org